



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/1  
1<sup>er</sup> février 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DU COMMERCE**

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation  
des plants de pommes de terre

(Trente-sixième session, Genève, 20-22 mars 2006)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TRENTE-SIXIÈME SESSION\***

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 20 mars 2006 à 10 heures

- |                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Adoption de l'ordre du jour                                    | ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/1                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2. Faits notables survenus depuis la dernière session             | ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/2                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 3. Renseignements concernant les résultats des réunions du Bureau | ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/3<br>(Rapport de Rostock)                                                                                                                                                                                                                                              |
| 4. Examen de la norme CEE-ONU pour les plants de pommes de terre  | La version actuelle de la norme (2005) est disponible sur l'Internet à l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/trade/agr/standard/potatoes/pot_f/s-1.pdf">http://www.unece.org/trade/agr/standard/potatoes/pot_f/s-1.pdf</a> .<br>INF.1 (Norme contenant les modifications proposées) |

\* Le présent document a été soumis après la date limite fixée pour la documentation officielle par la Division du commerce et du bois, faute de ressources disponibles.

- |                                                                                                                  |                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| a) Référence à la norme CEE-ONU sur l'étiquette                                                                  | ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/4                                     |
| b) Poursuite de l'élaboration de l'annexe VIII: Images concernant la gale commune et la gale plate               | ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/5 (Allemagne)                         |
| c) Propositions de modification de la section E et de l'annexe VI (essais comparatifs)                           | ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/6                                     |
| 5. Règles en matière d'arbitrage/règlement des différends                                                        | ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/7 (France et Pays-Bas)                |
| 6. Échange de pratiques pour le prélèvement d'échantillons pour l'inspection des tubercules                      | ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/8 (Pays-Bas et États-Unis d'Amérique) |
| 7. La notion d'organismes vivants modifiés (OVM) dans la norme                                                   | ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/9 (Fédération de Russie et Italie)    |
| 8. Nécrose superficielle d'origine virale (PTNRD)                                                                | ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/10 (France)                           |
| 9. Communication sur la distribution du TSWV                                                                     | ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/11 (Royaume-Uni)                      |
| 10. Poursuite de l'élaboration de la liste des parasites et mention de méthodes d'essai normalisées              | ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/12                                    |
| 11. Homogénéité/taille du lot                                                                                    | Voir annotations                                               |
| 12. Informations réunies par le secrétariat sur les catalogues nationaux des variétés et les autorités désignées |                                                                |
| 13. Prochaines réunions et travaux futurs                                                                        |                                                                |
| 14. Préparatifs de la prochaine session du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles        |                                                                |
| 15. Questions diverses                                                                                           |                                                                |
| 16. Élection du Bureau                                                                                           |                                                                |
| 17. Adoption du rapport                                                                                          |                                                                |

### Calendrier provisoire

Lundi 20 mars 2006	10 h 00-13 h 00	Points 1 à 4
	15 h 00-18 h 00	Point 4
Mardi 21 mars 2006	10 h 00-13 h 00	Points 4 à 7
	15 h 00-18 h 00	Points 8 à 16
Mercredi 22 mars 2006	10 h 00-13 h 00	Point 17

### Annotations

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/1

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

#### 2. Faits notables survenus depuis la dernière session

ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/2

La Section spécialisée sera informée des travaux des organes et organismes suivants:

- Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles
- Comité du commerce
- Union européenne
- OCDE, FAO, NAPPO, OEPP.

#### 3. Renseignements concernant les résultats des réunions du Bureau

ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/3 (Rapport de Rostock)

Dans ce document se trouvent résumés les résultats de la réunion du Bureau élargi qui s'est tenue à Rostock (Allemagne) du 24 au 26 octobre 2005. Le rapport de la réunion de Rostock contient bon nombre des propositions de modification de la norme CEE-ONU et il en est question au titre de différents points de l'ordre du jour.

#### 4. Examen de la norme CEE-ONU pour les plants de pommes de terre

La version mise à jour de la norme est disponible sur l'Internet à l'adresse suivante:  
[http://www.unece.org/trade/agr/standard/potatoes/pot\\_f/s-1.pdf](http://www.unece.org/trade/agr/standard/potatoes/pot_f/s-1.pdf).

On trouvera dans le document INF.1 le texte de la norme assorti des modifications proposées à la présente session.

##### a) Référence à la norme CEE-ONU sur l'étiquette

ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/4

Même si cette référence est jugée utile, elle doit être évitée afin que les informations demeurent simples et efficaces. Il est suggéré de faire référence à la norme CEE-ONU dans les informations supplémentaires figurant sur le certificat phytosanitaire. La proposition vise à préciser cette question dans la norme.

**b) Poursuite de l'élaboration de l'annexe VIII: Images concernant la gale commune et la gale plate**  
ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/5

De nouvelles images des tubercules atteints par la gale commune ont été mises au point pour remplacer les images existantes (voir 2005/4). L'Allemagne proposera de nouvelles images pour la gale plate.

**c) Propositions de modification de la section E et de l'annexe VI (essais comparatifs)**  
ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/6

Dans ce document, il est proposé à la Section spécialisée de modifier la section E et l'annexe VI de la norme.

**5. Règles en matière d'arbitrage/règlement des différends**  
ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/7

Le groupe de travail (France et Pays-Bas) a préparé un document qui définit les règles et procédures à appliquer pour résoudre les différends en utilisant la structure déjà en place pour les produits périssables.

**6. Échange de pratiques pour le prélèvement d'échantillons pour l'inspection des tubercules**  
ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/8

Le Groupe de travail (Pays-Bas et États-Unis d'Amérique) proposera un document destiné à compléter l'annexe III de la norme par des descriptions de méthodes d'échantillonnage généralement utilisées dans différents pays.

**7. La notion d'organismes vivants modifiés (OVM) dans la norme**  
ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/9

À la dernière réunion de la Section spécialisée, la notion de variété a été renforcée. Par contre aucun accord ne s'est dégagé en ce qui concerne la mention de caractères nouveaux pour les variétés. Une tentative antérieure de faire référence aux variétés génétiquement modifiées avait elle aussi échoué. Le Président propose de prendre en considération l'expression employée dans le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biologiques (OVM – organismes vivants modifiés) afin de trouver le moyen de résoudre ce problème.

**8. Nécrose superficielle d'origine virale (PTNRD) – virus du mop top et virus du rattle**  
ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/10 (France)

La France élaborera une communication portant sur les problèmes recensés dans les documents précédents.

**9. Communication sur la distribution du TSWV**  
ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/11 (Royaume-Uni)

En examinant la liste des maladies et parasites, il a été constaté que certains agents inclus dans d'autres règlements ne l'étaient pas dans la norme CEE-ONU. Le Bureau propose d'incorporer le TSWV dans la norme. Le Royaume-Uni a élaboré un document d'information sur ce sujet.

**10. Poursuite de l'élaboration de la liste des parasites et mention de méthodes d'essai normalisées**  
ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/12

Il est proposé d'apporter plusieurs modifications à la liste des maladies et parasites.

**11. Homogénéité/taille du lot**

Le Bureau élargi a débattu de cette question à sa réunion de Rostock. Il s'agissait d'améliorer la norme, en particulier l'annexe III relative aux «Conditions minimales de qualité des lots de plants de pommes de terre». Il ressort de différents exemples mentionnés au cours du débat que chacun des échantillons ne doit pas dépasser le double de la tolérance spécifiée.

**12. Informations réunies par le secrétariat sur les catalogues nationaux des variétés et les autorités désignées**

Toute information reçue par le secrétariat sera communiquée à la session dans le document INF.2.

**13. Prochaines réunions et travaux futurs**

La Section spécialisée sera informée des projets concernant les réunions futures du Bureau élargi. La prochaine réunion de la Section spécialisée a été provisoirement programmée pour mars 2007.

**14. Préparatifs de la prochaine session du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles**

La Section spécialisée est invitée à se prononcer sur les décisions ou informations à communiquer à la session annuelle du Groupe de travail.

**15. Questions diverses**

Toute autre question présentant un intérêt peut être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

**16. Élection du Bureau**

Conformément au Règlement intérieur de la Commission et selon l'usage, la Section spécialisée est appelée à élire un président et un vice-président. À sa trente-cinquième session,

M. P. G. Bianchi (Italie) avait été élu Président, et M. Willem Schrage (États-Unis d'Amérique) avait été élu Vice-Président.

## **17. Adoption du rapport**

La Section spécialisée adoptera le rapport sur les travaux de sa trente-sixième session en se fondant sur un projet établi par le secrétariat.

### **NOTE DU SECRÉTARIAT:**

Les communications sont à adresser au secrétariat soit sur disquette ou CD-ROM par courrier à l'adresse suivante:

**Groupe des normes agricoles  
Division du commerce et du bois de la CEE  
Palais des Nations  
Bureau 432  
1211 Genève 10**

**Téléphone: (41) 22 917 2450**

**Télécopie: (41) 22 917 0041**

Soit par courrier électronique à l'adresse suivante:

**[agristandards@unece.org](mailto:agristandards@unece.org)**.

Les documents de la réunion seront disponibles via la page d'accueil de notre site Web à l'adresse suivante:

**<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>**.

-----